

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Bibliothèque Curieuse Historique Et Critique, Ou Catalogue Raisonné De Livres Difficiles A Trouver

Clement, David

Göttingen, 1751

Antoine Arnauld le Pere.

urn:nbn:de:gbv:45:1-874

ANTOINE ARNAULD le Pere.

Philippica *Ant. Arnaldi* JC. & Advocati Curiae Supremae Confiliarii quondam ac Procuratoris Generalis defunctae Reginae Matris Regum, Nomine Universitatis Parisiensis Aëtrici in Jesuitas reos. XII. & XIII. Julii, MDXCIV. ex Gallico latina facta. Anno 1594. in 8vo. Pagg. 112. *Edition rare.* (14)

tPlei-

voit sur le Titre de celle de l'an 1631. le nom du Libraire *G. Fitzer*, au lieu qu'on lit celui de *Hoffmann* sur le frontispice de celle, qui porte l'année 1635. Qui ne voit, que ce n'est conséquemment qu'une même Edition, dont une partie étant restée sur les bras du Libraire, elle a été ornée d'un nouveau Titre, pour en débiter le reste. A ce prix là, nous n'aurons que deux Editions des Oeuvres d'*Arminius*, l'une de Hollande, que *Mr. de Mosheim* ne connoissoit pas encore en 1725. & l'autre d'Allemagne, qu'il a examinée particulièrement. *Vincent. Placcius* a déjà remarqué, dans son *Theatrum Pseudonymorum*, p. 78. N. 248. que le vrai nom d'*Arminius* étoit *Hermannii*. *Caspar Brant* le confirme dans sa *Vita J. Arminii* p. 2. où il dit: „*Jacobus Hermannii*, qui ad exemplum *Capnionis*, „*Exami*, *Melanchtonis*, *Sadeclis* aliorum „que clariss. virorum (qui vel soni vel „significationis similitudinem secuti aliud „sibi, quam fuerat, nomen adsciverunt) „postmodum se *Arminium* appellari passus est. „

(14) *Catal. Bibliothecae Gerh. v. Mastricht. Breae*, 1719. in 8vo. p. 157.

Ce fameux Plaidoyer parut d'abord en François sous le Titre suivant: „Plaidoyer „de *M. Antoine Arnauld*, Avocat, en „Parlement, pour l'Université de Paris, „contre les Jesuites. à Paris chez *Patifson*, 1594. in 8vo. „ L'on conserve cette Edition originale, qui est la plus rare, dans la Bibliothèque de l'Université de Göttingen. Elle fut d'abord traduite en Latin, d'une manière un peu libre, & imprimée en Allemagne, sans nom du lieu ni de l'Imprimeur, sous le Titre que j'ai indiqué, à la tête de cet article. J'ai vû assez souvent cette Edition, & j'en ai même deux Exemplaires.

Il y a apparence que cette Version s'est répandue en Allemagne, & qu'elle n'a pas été d'abord connue en France, puisqu'on y a fait une autre Traduction du dit Plaidoyer, que j'ai trouvé un jour par rencontre, & qui est beaucoup plus rare dans ces pais ici, que la précédente. Elle a été imprimée à Paris, avec Privilège, comme il paroît par le Titre suivant: „Actio habita a *D. Anton. Arnaldo* „in Parlamento Parisiensi advocato: olim „verò Reginae Regum matri à consiliis „& generali causarum cognitione. Pro „Academia Parisiensi aëtrice. Contra Jesuitas reos. Ex XII. & XIII. Mens. Julii „lii



tPleidoy van Mr. *Anthonis Arnaud*, Advocaet int Parlement, ende hier voren Raets-heer ende Procureur Generael van de overledene Coninghinne, Moeder der Coninghen: voor d'Univerfiteyt van Pariis Eyfcherffe, Tegens de Jefuiten Verweerders. Wtgefproken den XII. en XIII. Julii 1594. voor den Hove vant Parlement binnen Pariis. Waer in der Jefuiten bederffelicke aenklaagen, tegens Staten, Coningen en Coninerijcken, tot vordering van de Spaensche Monarchie ontdeect werden. Wt het Franchoys, ghedruet binnen Pariis, trouwelick overgefet tot dienft des Chriftelicken ende Vroomhertighen Neerlanders, ende waerfchouwinge der eenvoudighen Catholijcken, Door *Jooft Byl*. In s'Gravenhage, By *Albrecht Henricfz*, Ordinaris Drucker der Heeren Staten Generael. Anno 1594. Met Privilegie der felver Heeren voor 2. Jaer in 8vo. Feuillet 47. *Edition rare.* (15).

Le

„ lii An. M. D. XCV. Praeterea Litterae
 „ Regis de homicidio in ipsum attentato.
 „ & Consultum judicatum Parlamenti ad-
 „ versus *Joan. Castell.* discipulum Jesuitam.
 „ Ex Idiomate Gallico syncerè translata.
 „ Parisiis. Cum Privilegio Regis. M. D.
 „ XCV. (1595.) in 8vo. Pagg. 85. „
 Cette Traduction est plus littéraire, que
 l'autre, & represente mieux son Original.
 On a ajouté dans la première p. 103.-
 106. un petit discours contre les Jesuites,
 qui ne se trouve pas dans l'Original, ni
 dans la Version de Paris. On y a omis
 d'un autre côté une Lettre du Roi *Hen-*
ri IV. intitulée: „ Literae Regis de Ho-
 „ micidio in ipsum attentato. Ad no-
 „ stros carissimos & dilectissimos Consu-
 „ les, Duumviros, Cives & incolas Lug-
 „ dunenses „ Cette Lettre est dans l'Edi-
 tion de Paris, p. 80. On y voit aussi
 p. 85. l'Extrait du Privilège Roial, qui

permet à *Mamert Patisson* Imprimeur du
 Roi, d'imprimer le plaidoyé de maître
Antoine Arnault Advocat en Parlement,
 pour l'Université de Paris demanderesse,
 contre les Jesuites défendeurs: avec dé-
 fense à tous Imprimeurs & Libraires de
 l'imprimer, ni vendre sinon de ceux qu'au-
 ra imprimé le dit *Patisson*, jusques après
 le tems de six ans, donné à Paris le 13.
 Aoust. 1594.

(15) Catal. Bibliothecae Gerh. v.
 Maastricht, p. 215.

Mt. *Bünemann* conserve cette Tradu-
 ction, qui répond exactement à la Ver-
 sion Latine, imprimée à Paris, dont j'ai
 parlé dans la note précédente. Si j'ex-
 cepte deux pièces, qui manquent dans la
 Traduction Hollandoise, savoir la Lettre
 du Roi *Henri IV.* sur l'homicide attenté
 contre sa personne, & l'Arrêt du Parle-
 ment

